

AUZOUVILLE sur RY

2000



Hiver au village, d'après une photo de Jeanne Moutot

Auzouville sur Ry

n° 32



LE MOT DU MAIRE

Le conseil Municipal a le plaisir de vous présenter la 32eme édition de notre Bulletin qui relate la vie communale et intercommunale ainsi que les actions de nos associations. Je tiens à remercier les personnes qui contribuent bénévolement à la réalisation de chaque numéro.

Je souhaite également rendre hommage et exprimer ma reconnaissance à tous les bénévoles qui œuvrent dans les différentes associations ou participent à la vie de la commune .

Ce bulletin municipal qui se veut un lien supplémentaire entre la municipalité et les habitants est pour le moment édité sur papier, mais nous savons tous que ce mode de communication cède du terrain aux nouvelles techniques d'information et de communication . C'est pour cette raison que le conseil municipal a décidé d'équiper les classes du groupement scolaire de matériel informatique relié à Internet afin d'initier nos enfants à ces procédés d'avenir.

Dans notre monde actuel l'isolement se paie très cher et il est fondamental de développer les échanges et surtout d'élaborer des projets communs. Notre engagement dans la création d'un pays " entre Seine et Bray ", notre investissement dans la communauté de commune, notre participation dans les différents syndicats intercommunaux témoignent d'une volonté d'aller de l'avant en agissant plutôt que de subir. Cette participation intercommunale s'étend puisque nous avons adhéré récemment au S.A.R.R.Y (syndicat intercommunal d'assainissement).

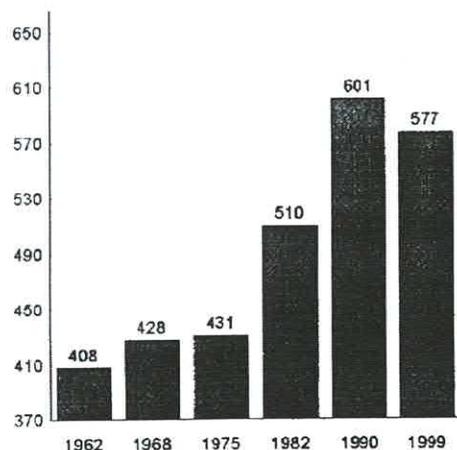
Nous avons accueilli cette année de nouveaux habitants, soit dans des pavillons neufs, soit dans des habitations libérées. Nous leur souhaitons la bienvenue et une vie heureuse parmi nous. Que leur intégration les amène à participer à la vie associative existante .

Je conclurai le dernier éditorial de ce mandat en souhaitant pour 2001 la prospérité de notre village et en vous adressant au nom du Conseil Municipal mes vœux de joie, de santé, et de réussite.

William Pillon

Au 8 mars 1999, Auzouville-sur-Ry compte 577 habitants (290 hommes et 287 femmes), soit une densité de 72 habitants au km². La population est en légère baisse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, la commune a perdu 24 habitants. En vingt-quatre ans, depuis 1975, la commune a gagné 146 habitants.

L'évolution de la population de 1975 à 1999



Au cours des années quatre-vingt-dix, la commune a connu un excédent naturel. En effet, entre les deux derniers recensements, on a enregistré 57 naissances et 37 décès dans la commune; l'excédent naturel s'élève donc à 20 personnes.

Par ailleurs, le déficit des entrées sur les sorties de population est de 44 personnes.

La commune dans son environnement

Auzouville-sur-Ry appartient à l'arrondissement de la préfecture du département: Rouen. L'arrondissement regroupe 608671 habitants, soit une densité de 322 habitants au km². La population de la commune en représente donc moins de 1%. Celle de l'arrondissement est en hausse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, l'arrondissement a gagné 13 469 habitants. Dans l'ensemble du département, la population est passée de 1 223 429 habitants en 1990 à 1 239 138 habitants en 1999; soit un gain de 15 709 habitants.

Les jeunes et les seniors

La commune abrite peu de personnes âgées. Les 27 habitants qui ont 75 ans ou plus ne représentent que 4,7% de la population alors que cette proportion est de 7% dans le département. Les 164 jeunes de moins de 20 ans représentent 28,4% de la population; à comparer à 26,3% dans le département.

Le neuf et l'ancien

La commune comprend 210 logements: 197 résidences principales et 7 résidences secondaires ou occasionnelles (au moment du recensement, 6 logements sont déclarés vacants). Le parc de logements est ancien: 121 seulement ont été construits après la dernière guerre, soit une proportion de 57,6%. Cette proportion de logements récents, construits depuis un demi-siècle, est de 69% dans l'arrondissement et de 65,4% dans le département.

Les propriétaires et les locataires

Il n'y a aucun immeuble collectif, la quasi-totalité des résidences principales est constituée de maisons individuelles. La grande majorité des habitants de la commune est propriétaire de son logement: 86,8% des ménages.

Le confort des logements et leur ancienneté

Les installations sanitaires et le moyen de chauffage sont des éléments objectifs d'appréciation de la qualité des logements: la plupart des résidences principales ont au moins une baignoire ou une douche. Mais certaines manquent encore de confort: ainsi, 71 n'ont pas le chauffage central ou électrique.

L'automobile

L'équipement en automobile des habitants de la commune est très élevé: 1 5 ménages seulement n'en ont pas. La proportion de ménages ayant au moins une automobile est de 92,4%; dans le département, cette proportion est de 78,1%.

La population active

Parmi les 577 habitants de la commune, 283 personnes sont actives: 151 hommes et 132 femmes. Au moment du recensement, 27 de ces actifs cherchent un emploi et 256 travaillent. Parmi ces personnes qui ont un emploi, 29 exercent une profession à leur compte ou aident leur conjoint; les 227 autres sont salariées. Une petite minorité de ces actifs exerce dans la commune; 223 personnes vont travailler en dehors.

Dans l'arrondissement, la population active est de 277 450 personnes. Parmi elles, 42 031 cherchent un emploi, ce qui représente un taux de chômage de 15,1%. Dans le département, le taux de chômage est de 15,4%.

	Commune	Arrondissement	Département
Population active	283	277 450	553 551
hommes	151	147 790	302 263
femmes	132	129 660	251 288
Population active ayant un emploi	256	234 674	466 476
salariés	227	214 305	421 686
non salariés	29	20 369	44 790
chômeurs	27	42 031	85 324
taux de chômage (%)	9,5	15,1	15,4

LES TRAVAUX SUR NOTRE COMMUNE

De lourds travaux ont démarré en fin d'année et se poursuivront en 2001.

La tempête du 26 décembre 1999 a lourdement éprouvé les toitures vé-
tustes de nos bâtiments communaux (église, mairie, restaurant scolaire, pres-
bytère) . Certaines seront remises à neuf en particulier celles du restaurant
scolaire, du presbytère et de la mairie .

Le soubassement du retable a été consolidé, les statues retrouveront l'é-
clat de jadis .Ces travaux ont été réalisés par les ateliers Legrand de Darnétal,
spécialistes en la matière .

Le mur du cimetière éventré a été entièrement remonté en grés afin de
conserver une homogénéité de l'ensemble.

Les eaux pluviales de l'église ont été canalisées afin de supprimer les in-
filtrations constatées à l'intérieur de cet édifice .

Le câblage informatique de l'école a été réalisé pour la rentrée scolaire .

La deuxième phase des travaux de mise en conformité du restaurant sco-
laire a été exécutée (ambiance, niveau sanitaire, éclairage, peinture) .

La voirie a pris du retard (accord de subvention non arrivé).

La première phase des travaux d'amélioration du VC N°6 (rue Morel)
a quand même eu lieu.Elle concerne le dégagement de sécurité facilitant ainsi
le croisement des véhicules et le déplacement du réseau électrique .

Des aménagements importants d'écoulement des eaux pluviales ont été
aussi effectués au lotissement du Dimage et sur le VC N°3 au Thil .

La maintenance de toutes nos installations prend une part importante de
notre budget de fonctionnement mais elle est réalisée par le personnel com-
munal à qui il faut rendre hommage .C'est la mission de service public des
collectivités locales qu'ils assurent tous les jours .

LIGNE PERRIERS/ANDELLE ► ROUEN 28 ROUEN ► PERRIERS/ANDELLE

Horaires du 4 septembre 2000 au 1er juillet 2001

PERRIERS / ANDELLE ► LYONS-LA-FORÊT ► ROUEN

VILLES	JOURS		1		2-3		1		1		2		2				
	Lu	Ma	Lu	Ma	Lu	Ma	Lu	Ma	Ma	Lu	Me	Je	Lu	Ma	Ve	Je	Sa
PERRIERS SUR ANDELLE	6.00						12.35										
LES TAINIERES	6.11						12.45										
LYONS-LA-FORET	6.16						12.48										
LE TRONQUAY	6.20						12.51										
STE HONORINE	6.27						12.53										
LES HOGUES	6.31						12.56										
VASCOEUIL/RN	6.35	6.53	9.12	13.01	13.25	17.05	17.15	17.15									
PERRUCEL	-	-	9.15	-	-	-	17.18	17.18									
LES HAUTS BOISES	-	-	9.17	-	-	-	17.19	17.19									
LE THIL	-	-	9.22	-	-	-	17.23	17.23									
AUZOUVILLE/RV	-	-	9.25	-	-	-	17.25	17.25									
EPREVILLE	-	-	9.28	-	-	-	17.28	17.28									
SAINT-DENIS-LE-THIBOULT	6.38	-	9.10	13.05	-	-	-	-									
RY	6.42	-	9.07	13.08	-	-	-	-									
GRAINVILLE-SUR-RY	6.48	-	9.04	13.12	-	-	-	-									
MARTAINVILLE-EPREVILLE	6.51	7.01	9.00	13.14	13.35	17.15	-	-									
BOIS L'EVEQUE/Hénaudière	6.53	-	9.42	13.18	-	-	17.33	17.33									
BOIS L'EVEQUE/Centre	6.55	-	9.37	13.20	-	-	-	-									
BOIS D'ENNEBOURG	6.57	-	9.33	13.25	-	-	-	-									
SAINT JACQUES/Mairie	7.05	7.20	-	13.32	-	-	-	-									
DARNETAL/Mairie	7.15	7.35	-	13.42	13.50	17.30	-	-									
ROUEN/Gare routière	7.25	8.00	10.00	14.10	14.10	17.50	17.50	17.50									

Ne circule pas les dimanches et jours fériés.

LEGENDES :

- 1 : Desserte assurée par la ligne 28A (Rouen/Gournay en Bray).
- 2 : Dessert Darnetal à la demande.
- 3 : Communes desservies dans un ordre différent.
- : Fonctionne uniquement en période scolaire.

ROUEN ► LYONS-LA-FORÊT ► PERRIERS / ANDELLE

VILLES	JOURS		1		1		2		2		1	
	Ma	Ve	Lu	Me	Lu	Me	Lu	Me	Lu	Me	Lu	Me
ROUEN/Gare routière	8.20	11.00	12.15	16.10	16.10	18.00	18.15					
DARNETAL/Mairie	8.35	11.20	12.30	16.30	16.30	18.21	18.35					
SAINT JACQUES/Mairie	-	11.31	-	16.39	16.39	18.29	-					
FORGETTES	-	-	-	16.41	16.41	-	-					
BOIS D'ENNEBOURG	-	11.38	-	16.53	16.53	18.38	-					
BOIS L'EVEQUE/Centre	-	11.43	-	16.49	16.49	18.43	-					
BOIS L'EVEQUE/Hénaudière	-	11.45	-	16.47	16.47	18.45	-					
MARTAINVILLE-EPREVILLE	8.53	11.47	12.48	16.57	16.57	18.47	18.55					
GRAINVILLE-SUR-RY	-	11.53	-	17.59	17.59	18.51	-					
RY	-	11.59	-	17.03	17.03	18.55	-					
SAINT-DENIS-LE-THIBOULT	-	12.02	-	17.06	17.06	18.58	-					
EPREVILLE	-	-	-	17.24	17.24	-	-					
AUZOUVILLE/RV	-	-	-	17.21	17.21	-	-					
LE THIL	-	-	-	17.19	17.19	-	-					
LES HAUTS BOISES	-	-	-	17.14	17.14	-	-					
PERRUCEL	-	-	-	17.13	17.13	-	-					
VASCOEUIL/RN	9.02	12.05	12.57	17.15	17.15	19.02	19.04					
LES HOGUES	-	12.09	-	-	-	19.07	-					
STE HONORINE	-	12.15	-	-	-	19.09	-					
LE TRONQUAY	-	12.19	-	-	-	19.12	-					
LYONS-LA-FORET	-	12.24	-	-	-	19.15	-					
LES TAINIERES	-	12.27	-	-	-	19.17	-					
PERRIERS SUR ANDELLE	-	12.35	-	-	-	19.30	-					

Ne circule pas dimanches et jours fériés

LEGENDES :

- 1 : Desserte assurée par la ligne 28A (Rouen/Gournay en Bray).
- 2 : Communes desservies dans un ordre différent.
- () : Communes desservies à la demande.
- : Fonctionne uniquement en période scolaire.

Merci de faire signe au conducteur

Pour plus d'informations et de renseignements

02 35 52 92 00



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le C.C.A.S rappelle que des aides peuvent être accordées

*** Aux personnes âgées :**

- Attribution de combustible en décembre et de bons d'alimentation à Noël et le 14 Juillet, sous réserve de la feuille d'imposition 1999 notifiant un revenu annuel brut inférieur à :

- 42 484,92 Francs par an pour une personne seule.
- 76 214,52 Francs par an pour un ménage.

(Montant à actualiser en janvier 2001)

Il est nécessaire de faire la demande auprès de la Mairie.

*** Aux personnes âgées de plus de 65 ans et plus :** chaque année une brioche et une bouteille de vin sont remises pendant la semaine des Retraités.

*** Aux personnes bénéficiaires du R.M.I** qui en font la demande à la Mairie.

- Attribution de combustible en Décembre et de bons d'alimentation à Noël et au 14 Juillet.

*** Aux familles :**

Aides sous forme d'une participation aux voyages organisés dans le cadre de l'école (classe de neige ,voyages linguistiques ,classe découverte) après examen du dossier par le C.C.A.S.

*** Pour tous renseignements concernant les prestations d'aide sociale :**

- Allocation Adulte Handicapé
- Allocation compensatrice pour tierce personne
- A.I.P.A pour les soins infirmiers à domicile
- Aide Médicale
- Prestation Spécifique Dépendance (P.S.D.)
- Aide Ménagère, Travailleuse Familiale

N'hésitez pas à contacter la Mairie n° tel : 02 35 23 40 67

- Mme Fressard n° tel : 02 35 23 46 96

- Mr Royer n° tel : 02 35 23 46 99

- votre Assistante sociale Madame Champeaux n° tel : 02 35 08 36 36

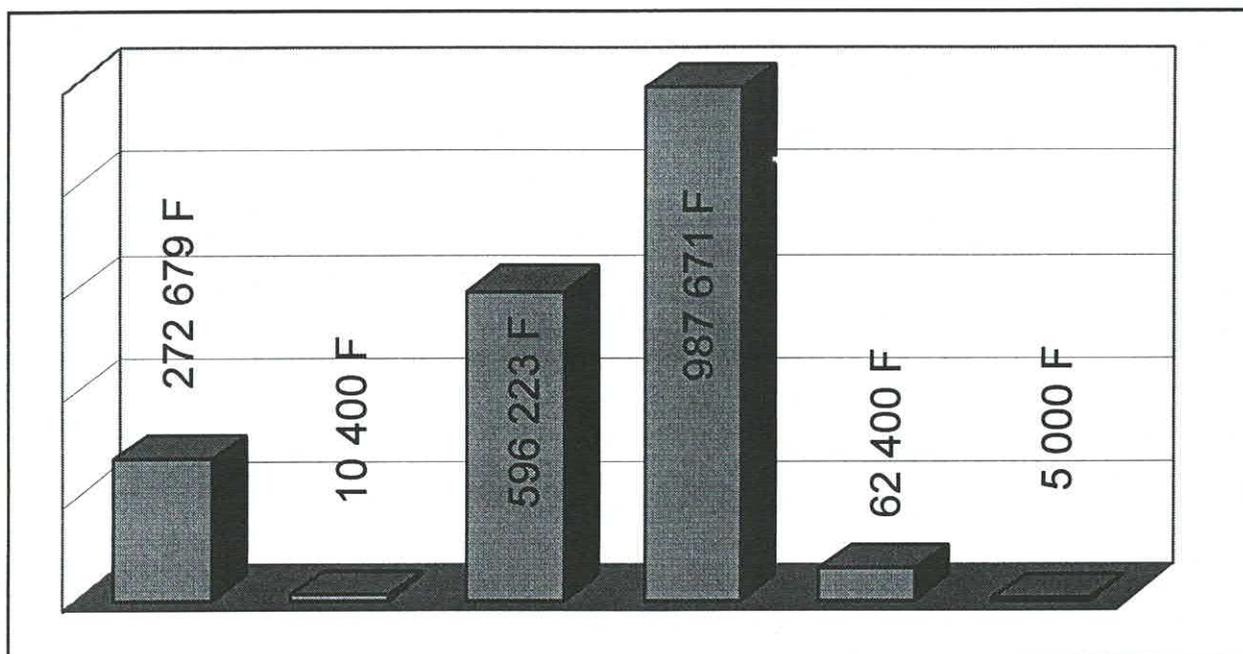
(Permanences : mardi matin 9 h à 11 h et jeudi matin sur rendez-vous)



Recettes de fonctionnement : 1 934 373 F

(après décisions modificatives)

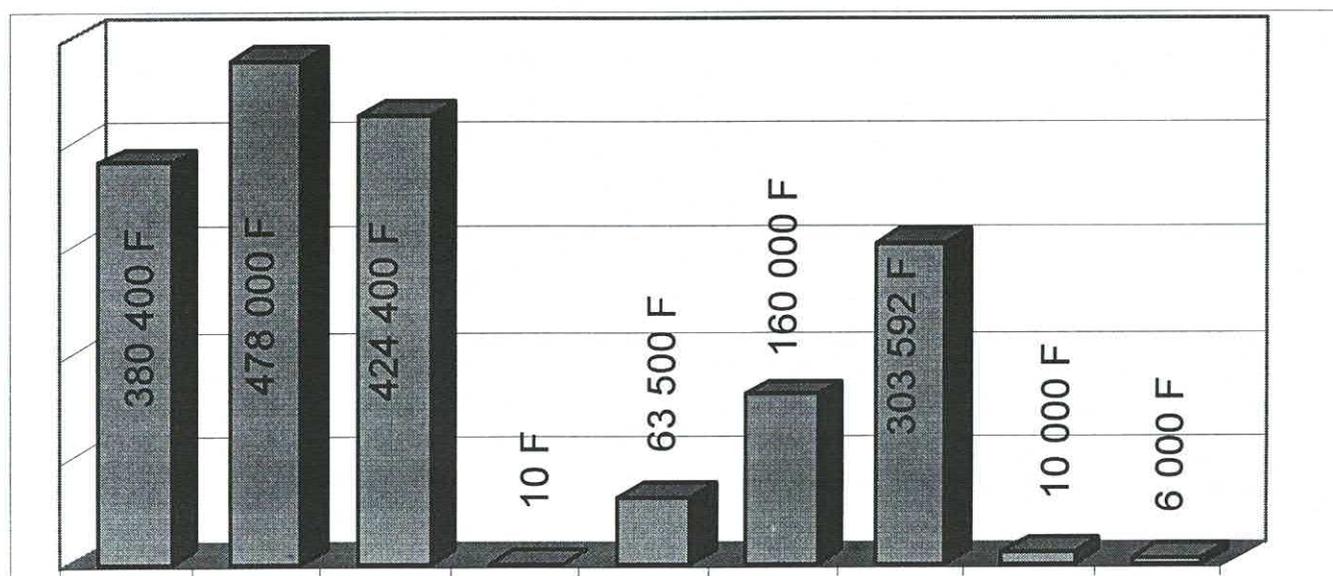
2000



Excédent reporté	Produits des services	Impôts et taxes	Dotations	autres produits	Produits exceptionnels
------------------	-----------------------	-----------------	-----------	-----------------	------------------------

Dépenses de fonctionnement: 1 825 902 F

(après décisions modificatives)



charges générales	charges de personnel	Autres charges	Reversement	intérêts des emprunts	Charges exceptionnelles	Investissement	Dépenses imprévues	Amortissement
-------------------	----------------------	----------------	-------------	-----------------------	-------------------------	----------------	--------------------	---------------

détail des dépenses de fonctionnement

(après décisions modificatives)

<u>Charges à caractère général:</u>	<u>380 400 F</u>
Eau, assainissement	9 000 F
Energie, électricité	70 000 F
Combustibles	57 000 F
Fournitures non stockées	5 000 F
Fournitures d'entretien	25 000 F
Fournitures petit équipement	15 000 F
Fournitures de voirie	700 F
Vêtements de travail	3 000 F
Fournitures administratives	8 000 F
Fournitures scolaires	34 000 F
Bibliothèque	6 100 F
Entretien de terrain	12 000 F
Entretien de bâtiments	20 000 F
Entretien de voies et réseaux	25 000 F
Entretien du matériel roulant	4 000 F
Entretien autres biens	5 000 F
Maintenance	29 000 F
Assurances	19 000 F
Documentation	600 F
Honoraires	1 200 F
Rémunérations diverses	6 000 F
Annonces, insertions	1 000 F
Fêtes et cérémonies	8 100 F
Frais de télécommunication	10 000 F
Cotisations diverses	2 000 F
Frais de gardiennage	1 100 F
Taxes foncières	3 600 F
 <u>Charges de personnel</u>	 <u>478 000 F</u>
frais de personnel	338 100 F
Charges sociales	139 900 F
 <u>Autres charges courantes</u>	 <u>424 400 F</u>
Indemnités élus	72 500 F
Service d'incendie	50 400 F
Contrib. organ.regroup (SIVOS)	233 000 F
Sub. fonc. collectivités (ass.)	43 500 F
Sub. fonc. CCAS	25 000 F

<u>Reversement</u>	<u>10 F</u>
Reversements sur impôts spectacles	10 F
 <u>Charges financières</u>	 <u>63 500 F</u>
Intérêts des emprunts	63 500 F
 <u>Charges exceptionnelles</u>	 <u>160 000 F</u>
Subvention aux fermiers	160 000 F
<u>Dotations Amortis., provisions</u>	<u>6 000 F</u>
Dotation aux amortissements	6 000 F
 <u>Virement à la section d'investissement :</u>	 <u>303 592 F</u>
Virement à la sect. d'investis.	303 592 F
 <u>Dépenses imprévues :</u>	 <u>10 000 F</u>
Dépenses imprévues	10 000 F

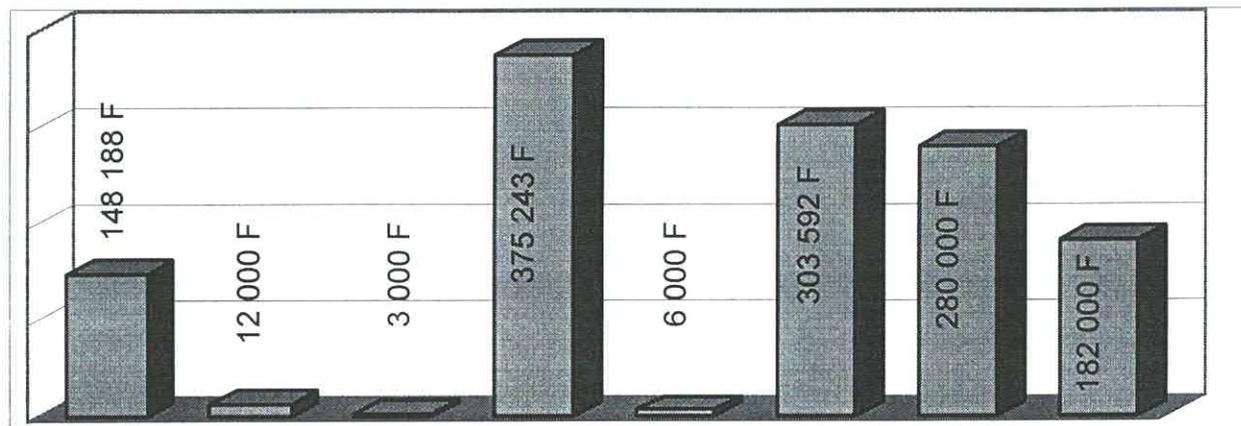
Total
1 825 902 F



Recettes d'investissement : 1 310 023 F

(après décisions modificatives)

2000

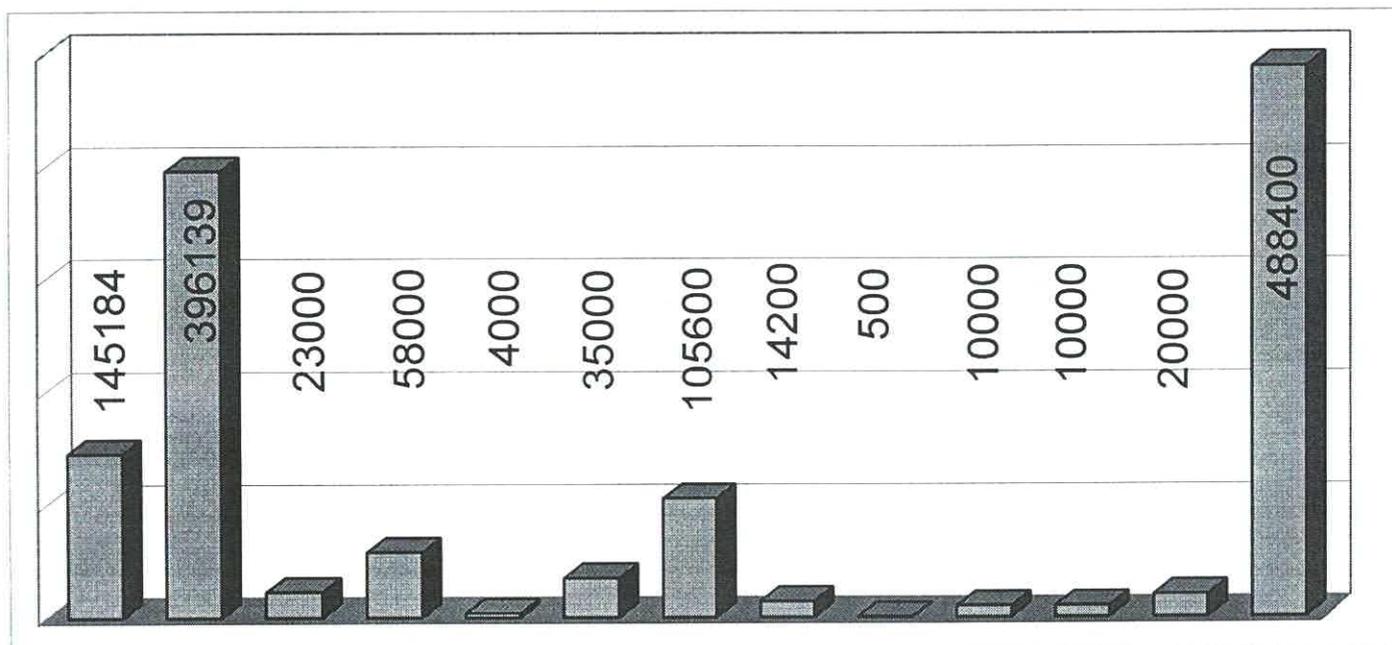


Excédent et affectation résultat	T.V.A	taxe équipement	subventions	Amortissement	Virement du fonctionnement	Emprunt	Indemnité assurance
----------------------------------	-------	-----------------	-------------	---------------	----------------------------	---------	---------------------

Les recettes et dépenses d'investissement prennent en compte les travaux de 2000 et ceux des années antérieures non réalisés ou non terminés au 1 janvier 2000 (ex : nom des rues, cantine scolaire, mur cimetière, ...)

Dépenses d'investissement : 1 310 023 F

(après décisions modificatives)



Emprunt	Réparation toitures	Réfection retable	Réfection statues	Aménagt mare	Cantine scolaire	Informat. école	Nom des rues	Parts sociales C.E.	Frais étude POS	Voirie	Dépenses imprévues	Restes à réaliser
---------	---------------------	-------------------	-------------------	--------------	------------------	-----------------	--------------	---------------------	-----------------	--------	--------------------	-------------------



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le Comte de Monte-Cristo, Les Misérables, Balzac et plus récemment « Sans Famille ». Ces différentes histoires nous ont émus et divertis lors de leur passage sur le petit écran, mais avant elles ont été lues et relues. Elles sont toujours d'actualité et vous pouvez les emprunter à la bibliothèque, en livres et en pages.

Mais il faut vivre aussi avec son temps et d'autres auteurs plus jeunes savent aussi nous ravir, nous pensons à Stefan Zweig (1881-1942 qui a su mettre tant de poésie dans des histoires du quotidien.

« Je voudrais que quelqu'un m'attende quelque part », premier roman d'un jeune écrivain qui en appelle d'autres...

Bref lorsque nous avons été émus par un livre, un roman, nous aimerions que tout le monde en profite et pour que vous puissiez emprunter ces livres, nous vous rappelons les nouveaux horaires :

Le mercredi de 14H à 16H

Le jeudi de 9h30 à 10h30

(à partir du jeudi 11 janvier 2001)

le samedi de 10H30 à 12H30.

La permanence du mardi soir (1er et 3e mardi) est supprimée à partir du 1 Janvier 2001.

Bonnes Fêtes à Tous

L'Equipe

Gratuité pour l'inscription et le prêt des documents



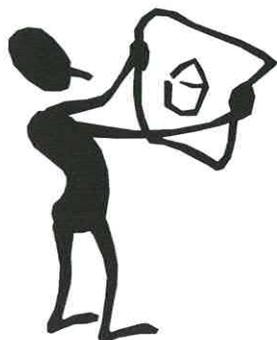
STROMFLAG ET DECHETTERIE

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

Lundi :	8h - 12h	&	13h - 17h
Mardi :	8h - 12h		
Mercredi :	8h - 12h		
Jeudi :	8h - 12h		
Vendredi :	8h - 12h	&	13h - 17h
Samedi :	8h - 12h	&	13h - 17h

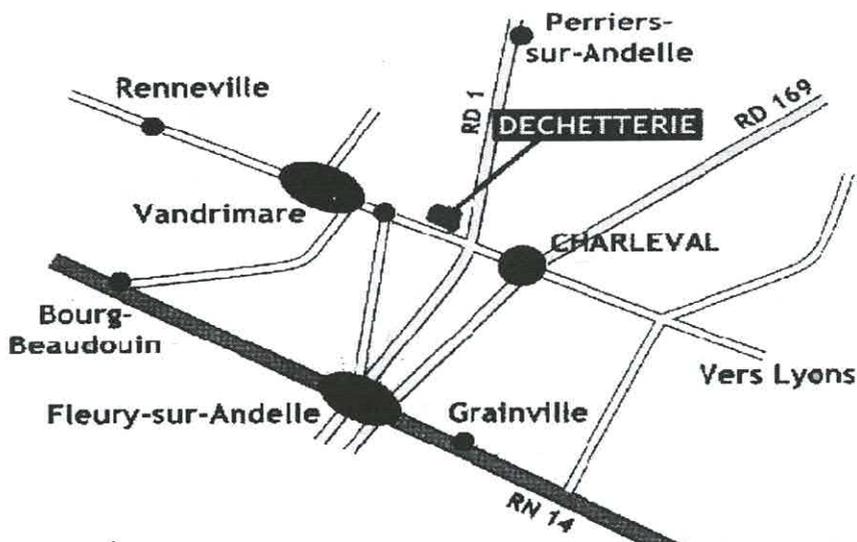
L'accès à la déchetterie intercommunale est gratuit pour tous les habitants d'Auzouville, il suffit de se procurer une carte auprès de la mairie.

Les sacs verts et bleus pour le tri sélectif sont disponibles **gratuitement** à la Mairie, aux jours et heures d'ouverture.



Comment s'y rendre ?

Descendre à Perriers / Andelle. Prendre direction Fleury / Andelle, au carrefour de Charleval, tourner à droite en direction de Vandrimare, à 150 mètres vous trouvez la DECHETTERIE.



COMMUNE D'AUZOUVILLE SUR RY

DECHETS VERTS

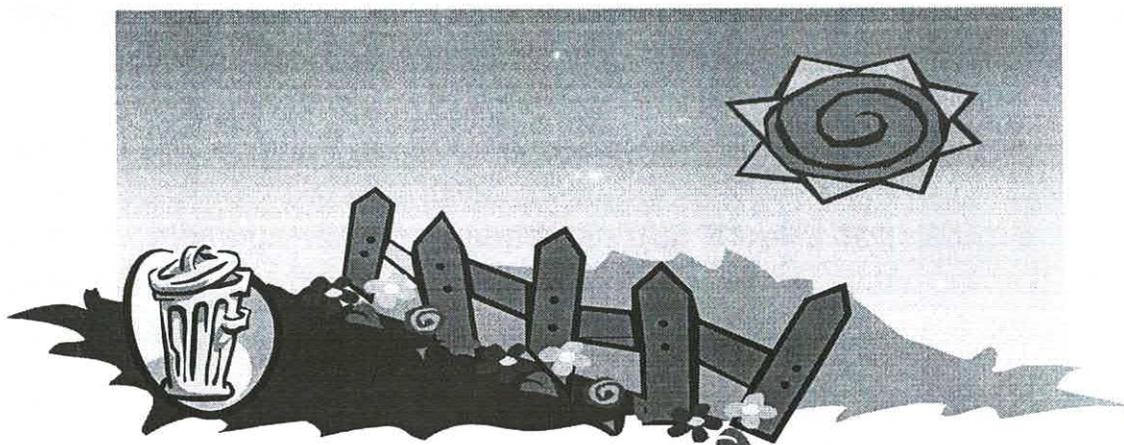
ANNEE 2001

Dates d'ouverture de l'ex-décharge du THIL Pour dépôt de terre et de végétaux uniquement

SAMEDI	13 Janvier	de 9 H à 11 H 45
SAMEDI	10 Février	de 9 H à 11 H 45
SAMEDIS	10 - 24 Mars	de 9 H à 11 H 45
SAMEDIS	14 - 28 Avril	de 9 H à 11 H 45
SAMEDIS	12 - 26 Mai	de 9 H à 11 H 45
SAMEDIS	02 - 09 - 16 - 23 Juin	de 9 H à 11 H 45
SAMEDIS	07 - 21 Juillet	de 9 H à 11 H 45
SAMEDIS	04 - 18 Août	de 9 H à 11 H 45
SAMEDIS	01 - 15 - 29 Septembre	de 9 H à 11 H 45
SAMEDIS	13 - 27 Octobre	de 9 H à 11 H 45
SAMEDI	17 Novembre	de 9 H à 11 H 45
SAMEDI	15 Décembre	de 9 H à 11 H 45

Conditions de dépôt

Voiture ou petite remorque	5 Francs
Camionnette de moins de 3 T 5	20 Francs
Camion de plus de 3 T 5	100 Francs





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PLATEAU DE MARTAINVILLE

Notre dernière assemblée générale a eu lieu le 24 novembre dernier. Les principales décisions suivantes ont été prises.

Budget communautaire

Une décision modificative portant sur une somme de 23 000 francs nécessaire aux règlements de différents honoraires a été votée à l'unanimité.

Budget annexe hôtel d'entreprises

L'équipement des ateliers en prise « force » a été voté à l'unanimité pour un montant de 25 000 francs environ. Ces installations permettront aux preneurs des locaux de fonctionner dans de meilleures conditions.

Nouveaux programmes

Le conseil communautaire a décidé à l'unanimité de solliciter le concours **de l'Etat** d'une part pour:

BOIS-L'EVEQUE: RD 53 LE MANOIR - pose de caniveaux- 108 000 francs.

du Conseil Général d'autre part pour:

AUZOUVILLE-SUR-RY: - Renforcement de la rue Vaussier 331 000 francs
Aménagement de l'entrée du lotissement « LE THIL » 36 000 francs

BOIS-D'ENNEBOURG: Renforcement rue de l'Eglise 270 000 francs

GRAINVILLE-SUR-RY: Lotissement « LA BUTTE » Réfection de trottoirs et caniveaux 130 000 francs

MARTAINVILLE-EPREVILLE: Renforcement rue du Puits de 269 000 francs

Il est à noter par ailleurs que les travaux d'aménagement de la placette CR11 / RD93 à AUZOUVILLE-SUR-RY, seront financés sur les crédits de fonctionnement.

Ces travaux ne pourront être réalisés qu'en 2001 après attribution des subventions et inscription au budget des dépenses correspondantes.

Terrains zone artisanale

Des retards dans l'attribution de subvention entraînent un report de l'opération sur 2001. La reprise économique aidant, il s'avère qu'il ne reste plus qu'une parcelle de 2 000 m² à céder. Celle-ci sera proposée en priorité aux preneurs de l'hôtel d'entreprises.

Les terrains dont la cession est en cours de réalisation portent sur

- 6 600 m² nécessaires à l'agrandissement de la société de viennoiserie « 3 S »
- 3 604 m² au bénéfice de la société SOFAP;
- 2 000 m² au bénéfice d'un artisan couvreur;
- 5 000 m² ont été cédés au printemps à la Société SOGEA.

Devant le succès de cette zone, le conseil communautaire à l'unanimité souhaite à terme réaliser une deuxième tranche et sollicite pour se faire auprès de la municipalité de MARTAINVILLE, une révision du plan d'Occupation des sols.

Théâtre au village

Cette association renaît avec un nouveau bureau. La communauté de communes apportera son concours après quelques précisions sur les bilans financiers, sur les programmes et objectifs de cette association. Monsieur William PILLON, Maire d'AUZOUVILLE-SUR-RY, représentera la communauté de communes au sein de cette association.

SIEGE SOCIAL:MAIRIE de MARTAINVILLE-EPREVILLE-76116 tél 02.35.23.40.16



Texte rédigé
pour le concours organisé par
la bibliothèque d'Auzouville
d'avril à juin 1997

UNE HISTOIRE DE MON VILLAGE

"C'est beau la vie ..."

par Jacques SIMON

Quand j'étais enfant, j'allais de temps en temps le soir chez ma grand-mère pour y manger et dormir.

Le soir, après un repas avec soupe aux légumes du jardin, quelques châtaignes cuites dans l'eau et parfois un gâteau de Savoie que la grand-mère CHERVILLE faisait à merveille, nous allions nous coucher et, comme il était encore tôt dans la soirée, j'assaillais ma grand-mère de questions. "Comment c'était Grand-mère, quand tu étais jeune ? Comment vivais-tu ?" Et cette brave femme se laissait aller à conter quelques périodes de sa vie qui fut si rude, car Apoline CHERVILLE, fille Boutigny, née en 1865 avait donc connu la guerre de 1870 avec toutes ses misères. Elle grandit, se maria avec Augustin CHERVILLE, homme de journée et cantonnier à Auzouville; ils eurent cinq enfants à élever, sans couverture sociale.

On se levait donc très tôt, l'été, on se louait pour la moisson, Augustin fauchait le blé à la faux, Apoline le ramassait afin de lier les bottes. Elle racontait avoir fait des fausses couches au pied d'un "disiau" (assemblage de bottes de blé) dans la plaine. Augustin lui apportait un verre de "boisson" (petit cidre) et ma grand-mère retournait au travail. Comme elle disait: "Oh oui ! y en a qui mouraient dans d'affreuses hémorragies !". Nous avons peine à imaginer aujourd'hui les conditions de vie de cette époque. Prenez le temps de lire "La TERRE" d'Emile ZOLA, c'est un reflet intéressant.

Une des filles d' Apoline, Marthe, ma mère, à 18 ans c'est-à-dire en 1918, travaillait comme tisserande dans la vallée de l'Andelle, à Perriers. Elle se levait à 3H30 du matin, faisait 9 km à pied à travers bois, prenait son travail à l'usine Crespin et après sa journée marchait encore 9 km pour rentrer à 20H30 à la maison familiale d'Auzouville, bien entendu du lundi matin au samedi soir. Le dimanche, "jour du Seigneur", il fallait laver son linge, reprendre les bas et les vêtements, pour être prête au travail en début de semaine. Les congés n'étaient qu'une simple utopie dans la tête de quelques progressistes irresponsables (! ! à vous de juger ! !)

Voilà deux périodes de vie, l'une de ma grand-mère, l'autre d'une de ses filles. Il y a peut-être matière à réflexion. Et comment seront les conditions de vie de l'humanité de demain ?

Revenons à notre soirée chez Apoline. Elle me racontait qu'elle arrachait aussi les dents des gens qui souffraient trop. Alors un jour, un voisin vint la voir avec la tête enrubannée comme un oeuf de Pâques.

"La mère Cherville ! il faut que vous m'arrachiez ma dent, une molaire qui ne me laisse plus dormir. J'en souffre nuit et jour. "

Apoline connaissait l'homme pour être méchant avec sa femme, car il appliquait le fameux proverbe arabe: "Bats ta femme au moins une fois par jour, si tu ne sais pas pourquoi, elle, elle le sait." Apoline trouvait toujours une excuse pour retarder l'arrachage.

"Mon pauvre homme, je n'ai pas le temps aujourd'hui. Revenez demain."

Et de jour en jour, elle fit durer le plaisir jusqu'au sixième jour en se disant que cette vieille bête ne souffrirait jamais assez. Notre homme, chaque jour, revenait jusqu'à supplier Apoline de lui extraire ce feu qu'il avait dans la bouche. Donc le sixième jour, Apoline lui dit:

"Asseyez-vous là, je vais chercher mes tenailles. "

L'opération commença. Apoline lui déchaussait la mâchoire en prenant le temps de faire durer la souffrance, prenant un malin plaisir en pensant : "Ah ! tu bats ta femme mon cochon, parce que tu as la force pour toi, tu ne respectes pas ton épouse, tu l'obliges à travailler pendant que toi, tu fais le beau. Attends un peu mon cochon. Et tiens! un petit coup à gauche avec les tenailles, et une petit coup à droite».

Et l'autre hurlait à gorge déployée. Apoline s'arrêta en enlevant l'outil de la bouche du pauvre bougre et lui dit:

"Si vous continuez de gueuler comme ça, je ne peux pas continuer. Il faut que vous appreniez à souffrir en silence. "

Et l'arrachage reprit force et vigueur jusqu'à l'extraction....

"Ah ! je vous remercie, la mère Cherville, vous m'avez soulagé! "

Apoline lui offrit une petite goutte d'eau-de-vie, histoire de désinfecter.

"Combien q'j'vous dois la mère Cherville ?

-Oh rien, mon cher homme ! j'ai largement reçu mon salaire."

L'homme soulagé repartit chez lui sans bien comprendre. Apoline s'adressant à Dieu lui dit : "Seigneur, pardonnez-moi d'avoir fait souffrir plus que de raison cette bête d'homme qui ne souffrira jamais assez, tant il est méchant. "

Ma grand-mère devait continuer de raconter beaucoup de choses intéressantes, mais pour moi, enfant, le marchand de sable était à son heure et m'emmenait dans le sommeil et les rêves avec l'espoir du lendemain.

Ne vous inquiétez pas mon cher, j'ai simplement une petite dent contre vous !!!





ANIMATION VILLAGE

Cette année encore l'équipe d'Animation Village a organisé avec le concours de tous les bénévoles de l'Association un certain nombre d'activités .

- 14 Juillet
- 15 Août, avec le défilé humoristique
- l'Exposition peinture
- Le thé dansant
- Le Noël des enfants. Etc ...



Nous avons eu cette année le concours de nouvelles mamans et de deux jeunes filles pour préparer et animer le spectacle de Noël .

Nous les en remercions vivement .

Et c'est ainsi que s'achève l'année 2000 .

Nous remercions la Municipalité pour sa subvention toujours très appréciée .

Nous remercions tous les membres qui ont participé de près ou de loin à nos activités .

Nous vous présentons tous nos vœux pour l'année 2001 .

Pour l'Equipe d'Animation Village

Le Président,
Christian LEPRETRE

CENTRE AERE DES GALOPINS

Pour la deuxième année consécutive, le village d'Auzouville sur Ry a accueilli les « Galopins » du Centre Aéré .

C'est grâce, en grande partie à la subvention de la communauté de Communes que le projet a pu être mené à terme .

Pour les prochaines années, dans un souci de partage et d'équilibre, nous souhaitons que l'un des cinq villages de la Communauté de Communes nous invite



A bientôt !

A. BULARD
J. BELLENGER



ANCIENS COMBATTANTS

Au cours de l'année 2000 , des cérémonies ont eu lieu devant le monument élevé à la mémoire des morts des guerres 1914-1918 et 1939-1945 avec la participation du Conseil Municipal et d' Animation Village .

Les Anciens Combattants remercient les personnes qui réservent toujours un bon accueil au Bleuet de France. Nous souhaitons à vous tous nos meilleurs vœux pour l'année 2001.

MUR DU CIMETIERE

Vous avez vu !!

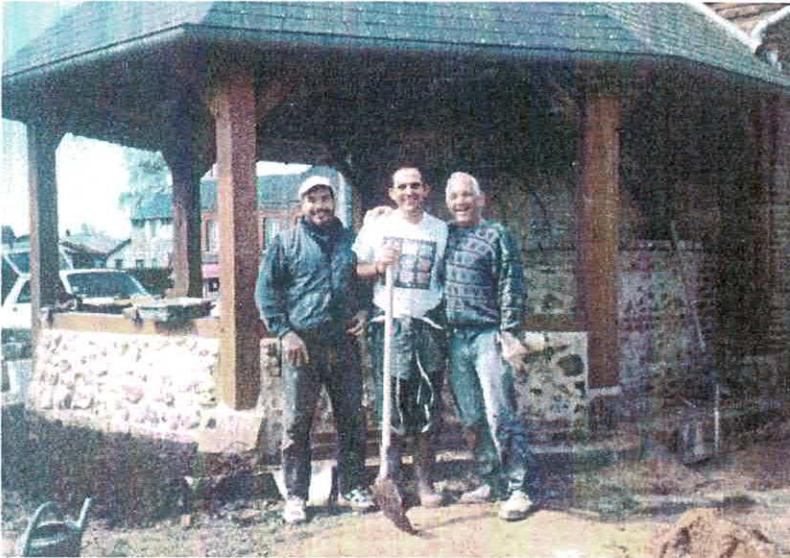
Le mur de notre cimetière est beau grâce à vous tous qui avez participé à sa reconstruction en donnant des grès .

Nous vous remercions encore pour cette générosité, et il est bon de savoir que vous répondez « Présent ! » quand on a besoin de vous .

La Municipalité .



LES BÉNÉVOLES DU FOUR À PAIN



L'entreprise SO.SI.FRES. (ce qui n'est pas l'abréviation d e S O S I S F R I T E S mais de: SOuici - Slmon - FRESsard and Co) qui a offert ses services au village en proposant la construction d'un four à pain prend chaque semaine du retard. A quand le pain bénit qu'on nous promettait pour l'an 2000 ? Ces trois associés faisaient croire à leurs épouses qu'ils s'activaient à Auzouvilage. Mais il n'en était rien.

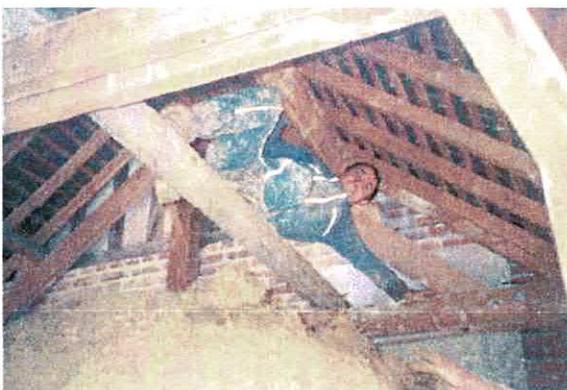
L'entreprise SO.SI.FRES.

Pourtant on a vu s'échapper par la cheminée quelques volutes de fumée parcimonieuse. Etait-ce le Père Noël prisonnier du conduit, escaladé en décembre 98, qui s'échappait ainsi ? Non point.

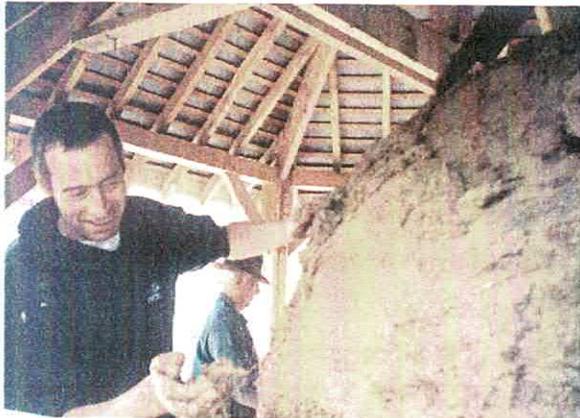
Renseignements pris, il s'agissait:

- 1°- de la combustion d'un "Bulletin de Darnétal" de janvier 2000.
- 2°- d'une cagette de légumes récupérée à l'épicerie du village.
- 3°- d'un fagot de brindilles qui n'a pas fait long feu.

Il faut savoir mesurer ses effets. Il sera bien temps de crier "Au feu !" quand la bise sera revenue.



L'entreprise SOuici - Slmon - FRESsard and Co a un énorme mérite. Elle ne prend pas cher ! mais tout service se paye et c'est en monnaie de singe que les comptes se régleront .



Des habitants bénévoles plus ou moins désignés d'office sont venus, ce printemps dernier, activer les finitions qui risquaient d'être mal torchées. Nos concitoyens apprécieront ce coup de mains .

Parmi eux, on remarquait
Messieurs les doyens
Royer et Luneteau ainsi
que leurs jeunes appren-
tis Bellenger et Damy.



Le reportage était assuré par une Mammarazzi, chasseur d'images - chocs et de fortes sensations.

Rendez-vous a été pris pour une date ultérieure: celle de l'inauguration tant attendue de la niche communale.

La Mammarazzi de service:

Jeanne Moutot.

21 ans
déjà !



CLUB DES BONS AMIS

Le « CLUB des BONS-AMIS » après avoir fêté son vingtième Anniversaire, a franchi résolument l'an 2000 .

Le 24 février , l'Assemblée générale annuelle a rassemblé 43 Adhérents et a été clôturée par une *collation conviviale* !.

Le 7 Juin , près de 50 Personnes ont participé à l'excursion organisée dans le Beauvaisis ,visite du Musée de la nacre à Méru , du Musée et de la Manufacture des tapisseries de Beauvais , qui ont été particulièrement appréciées .

Lors de la fête du 15 Août ,notre club s'est investi dans la confection de fleurs la mise en sachet des confettis , la réalisation et l'animation d'un char humoristique.

Le 26 Juillet , la sortie pique-nique a été très appréciée grâce au beau temps , au cadre de la forêt de Lyons ,de son Arborétum et l'accueil à la Maison Forestière , où plusieurs Membres du club ont offert l'apéritif ,merguez et dessert.

Le 18 Novembre, le repas annuel a rassemblé les Aînés dans l'amitié et la joie . Chants et danses ont clôturé cette manifestation.

Le 26 Novembre , la salle polyvalente était comble pour l'exposition et le spectacle récréatif.

Merci à toutes les personnes bénévoles, Cuisinière, Serveuses, Musiciens , Acteurs, Actrices locaux inter-générationns .

Merci aux Membres du Club pour leur concours et leur générosité.

Merci au Conseil Général et au Conseil Municipal pour l'octroi de subventions , à la Municipalité pour la mise à disposition de la salle communale .

Avant de conclure , rappelons aussi la bonne participation des Membres du club aux rencontres bi-mensuelles du Jeudi après-midi , aux journées de la Forme et journées des Retraités organisées par l'Inter-clubs , ainsi qu'aux voyages et actions de Solidarité.

Et dans l'esprit d'Amitié qui nous unit, nous adressons à tous , nos meilleurs vœux pour l'an 2001., avec tous nos souhaits de santé .

Les Membres du bureau



**Premières dates
à retenir pour l'an 2001**



Jeudi 11 Janvier

à 14 heures (salle polyvalente)
Rencontre galette des rois

Dimanche 14 Janvier

à 14h.30 (à Vandrimare)
Chants par les Aînés du Club des Bons-Amis ,
et Théâtre par les Acteurs et Actrices d'Auzouville.

Jeudi 1er Mars

à 14 heures (Salle polyvalente)
Assemblée Générale Annuelle du Club

Amis Retraités et Pré-retraités , vous êtes cordialement invités à
ces différentes manifestations

Monsieur René DUTEURTRE Président d'honneur du Club
(Président en exercice de 1981 à 1995) est décédé le 2 Avril.

Nous avons tous apprécié son dévouement, ses talents,
sa répartie , et sa gentillesse .

Hommage à sa Mémoire .



INTER CLUB DES AINES RURAUX DU CANTON

En cette fin d'année, je veux vous dire toute la joie que vous nous avez procurée lors de votre spectacle du 26 Novembre, ainsi que mes félicitations et mes encouragements à continuer ce travail Inter-génération que vous faites tous avec tant de coeur et de gentillesse.

Oui, encore Merci pour ce bon après-midi passé avec les " Bons Amis ", et rendez -vous pour l'an 2001 !

Voici les activités proposées par l'Inter Club, l'an prochain:

Lundi 8 Janvier à 14 heures: Assemblée générale à la salle de SAINT DENIS LE THIBOULT

Du 21 au 28 Janvier: Séjour- neige aux HOUCHES

Mercredi 28 Février : Loto à la salle polyvalente de MARTAINVILLE à 14 heures

Vendredi 9 Mars : Soirée photos des voyages 2000, réservée aux participants de ces voyages, à AUZOUVILLE .

Mercredi 16 Mai : Pétanque sur le terrain de MARTAINVILLE

Mardi 29 Mai: Dictée à BOIS d'ENNEBOURG

Mercredi 13 Juin: Journée de la forme (lieu non encore défini)

En Octobre - Novembre: Journée des Retraités

Activités hebdomadaires:

Le Jeudi de 9 heures 45 à 10 heures 55: Danses folkloriques à la salle d'AUZOUVILLE
de 11 heures à 12 heures : Gymnastique douce, au même endroit

Le Lundi de 14 à 16 heures30: marche de 10/12 km avec Rémy et Maryse
marche de 6/7 km avec Michel et Bernard

(Le programme du trimestre est à demander au Club des Bons Amis)

J'en profite pour remercier vivement la Municipalité d'AUZOUVILLE de l'accueil qui nous est fait lors de chacune de nos activités .

INTER - CLUB , *Yvonne LELOUP*

L'an 2001 marquera les 10 ans de l'inter Club Eh oui, déjà ! ...Vous rappelez - vous que la première demi - journée de la Forme s'était déroulée à AUZOUVILLE ?



ASSOCIATION DES NEIGES

Au CM2 d'AUZOUVILLE sur RY, l'heure est aux préparatifs des malles, valises, étiquettes, stylos, moufles... surtout, ne rien oublier, ni se surcharger...

Le train n'est pas encore à quai mais déjà les 27 enfants ont un coin de rêve là-bas, dans ce grand chalet qui les accueillera du 9 au 23 janvier 2001 à VALLOIRE, en Savoie.

Quel projet pour la classe ! Il a fallu étudier la région, parcourir le trajet, faire l'inventaire du matériel nécessaire et découvrir ses premières responsabilités...

Une fois sur place, tout est nouveau mais on trouve vite ses repères: les copains dans la chambre, la maîtresse qui n'est pas loin, le courrier qu'on écrit et qu'on attend ... Il faut apprendre à organiser ses affaires, à partager, à vivre à plusieurs...

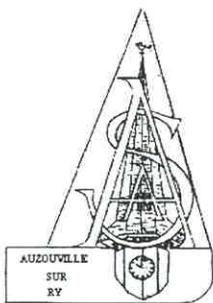
UNE VRAIE AVENTURE ! Classe, ski, visites, jeux, veillées...

“ Ici, c' est super cool ! Je vais hyper mega bien ! ”

Pour les enfants, la classe de neige restera un souvenir inoubliable, un vrai tremplin pour grandir. Pour les parents, elle aura été l'occasion de se rencontrer, de se mobiliser ensemble afin que, d'année en année, cette même chance soit offerte à tous.



Présidente	BERNSTEIN Fabienne
Vice Présidente	PASSERIEUX Martine
Trésorière	VERHAEGHE M.Agnès
Trésorière Adjointe	LONGUEVILLE Violaine
Secrétaire	PASCHINI Karine
Secrétaire Adjointe	NEWSOME M Dominique



L' A.S.A.R



” Téléthon et L' AFM ”
8 ET 9 DÉCEMBRE

TELETHON 2000

Comme chaque année, l'ASAR - avec le concours d'Animation Village et de la municipalité – a organisé le 9 décembre une animation en faveur du Téléthon.

Malgré une communication très tardive, les différentes activités proposées, jeux de société (grâce à la fidélité de nos anciens), décoration par les enfants des sujets en plâtre ou tournoi de ping-pong, ont connu un beau succès. Seule ombre au tableau, la randonnée pédestre n'a mobilisé “que ” 8 personnes malgré une météo agréable (inespéré !).

Grâce à votre générosité nous avons reversé au Téléthon la somme de 4600 Francs.

Tous les organisateurs vous remercient, mais nous restons persuadé qu'il est possible de faire mieux. Bien sur, un effort de notre part s'impose dans l'organisation, la communication mais aussi et surtout une plus forte mobilisation de l'ensemble des habitants de la commune et des environs permettrait de faire de l'édition 2001 du Téléthon un réel succès.

Pour mener à bien ce challenge, nous aurons besoin de la contribution de toutes et tous. N'hésitez donc pas à nous rejoindre, à nous proposer des idées d'animation.



A F M

TELETHON

8 et 9 Décembre



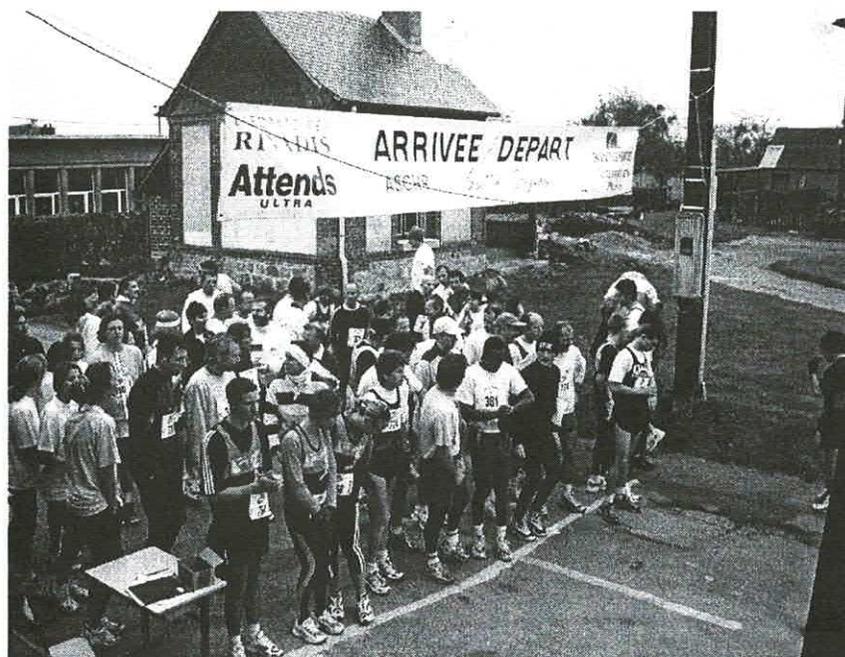
Les 1^{ères} Foulées de l' Espoir.

Le dimanche 5 Novembre dernier avaient lieu les 1^{ères} Foulées de l'espoir , nouvelle appellation des Foulées d' Auzouville.

Malgré une participation en nette régression, seulement une petite centaine de coureurs était présente, les compétiteurs ont, comme d'habitude, appréciés la qualité de l'organisation, du ravitaillement (avec toujours les gâteaux "maison ") et la tombola dotée de nombreux lots de valeur.

Pour la troisième année consécutive, cette course était organisée au profit de l'Association Française de Lutte contre la Mucoviscidose (AFLM). Son représentant régional, Claude Seguin, s'est vu remettre un chèque d'un montant d'environ 1600 francs.

En conclusion nous voulons adresser nos remerciements à toutes les personnes qui ont œuvré au bon déroulement de cette épreuve, à la municipalité pour les facilités d'organisation et aux " sponsors " pour le soutien financier qu'ils nous apportent.





SYNDICAT D'INITIATIVE

De Pâques à Octobre le Syndicat d'Initiative propose des animations pour tous :

Des expositions: Peintures, Sculptures, Photos et autres.

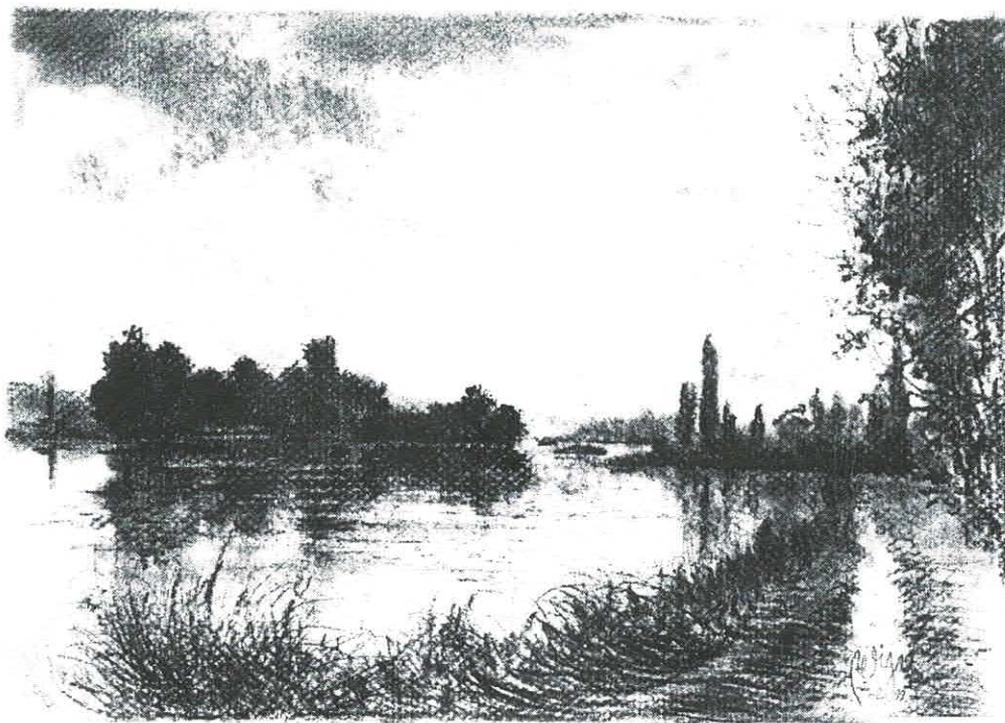
Des Randonnées pédestres, une fois par mois, de Mai à Octobre avec goûter et différentes visites .

Le 22 Avril fête d'Emma avec un rallye voiture
" A la découverte de nos vallées "

Vous saurez tout avec le calendrier 2001 qui sera disponible dès le mois de Février au syndicat d'initiative et à votre mairie .

Pendant la période estivale le Syndicat d'Initiative est ouvert tous les jours de 14h30 à 18h .

Venez nous rendre visite..... Cela nous fera plaisir .



WIGA

Syndicat d'Initiative des trois vallées
tél 02 35 23 19 90

Maison de L'abreuvoir 76116, Ry
Fax 02 35 23 31 43

NOS JOIES ET NOS PEINES

DECES :

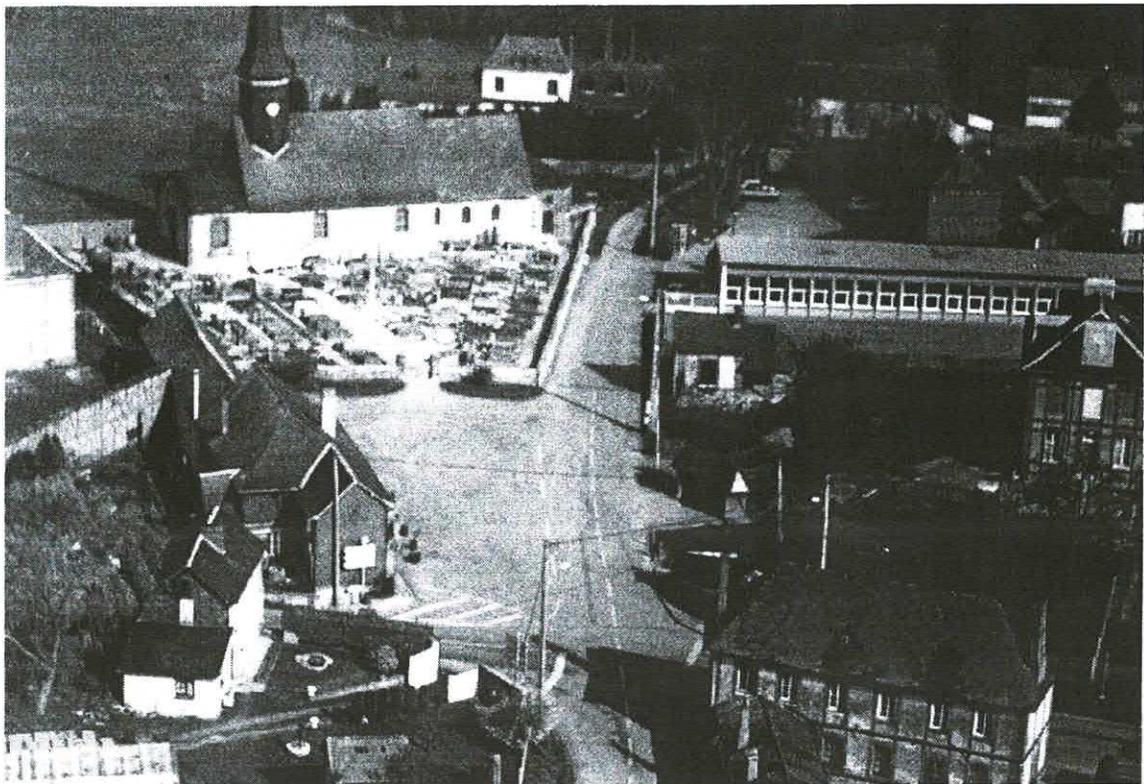
René DUTEURTRE	02 / 04 / 2000
René LALLEMAND	10 / 06 / 2000
Louis ROYER	

NAISSANCES :

Servane HUNKELER	20 / 03 / 2000
Justine ONNO	25 / 03 / 2000
Nora SEMEL	12 / 04 / 2000
Léa VIGREUX	07 / 10 / 2000
Tanguy TAILLE	03 / 12 / 2000
Alex MAZIRE	09 / 12 / 2000

NOCE D'OR :

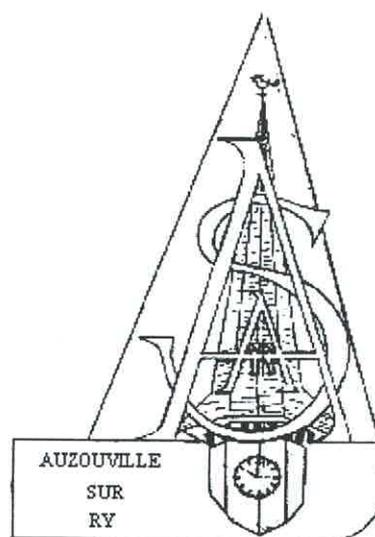
Monsieur et Madame LUNETEAU André	02 / 09 / 2000
-----------------------------------	----------------





2001

Club des bons amis.



CALENDRIER DES ANIMATIONS

6 Janvier	Pot de l'amitié et voeux du maire
10 Mars	Après midi enfants (Animation Village)
17 Mars	Choucroute (Animation Village)
8 Mai	Commémoration de la libération (Animation Village)
6 Mai	Rallye vélo (Animation Village)
27 Mai	Fêtes des mères (Animation Village, Municipalité)
10 Juin	Jeux Inter-Villages (Animation Village)
21 Juin	Fête de la musique (Animation Village)
13 Juillet	Grill party (Animation Village)
14 Juillet	Fête des Associations (toutes les associations)
12 Août	Foire à tout (Animation Village)
15 Août	Fête patronale (les associations et la municipalité)
23 Septembre	Promenade Pédestre (Animation Village)
29 Septembre	Loto (Animation Village)
6 & 7 Octobre	Exposition de peinture (Animation Village)
4 Novembre	Les Foulées de l'espoir (A.S.A.R)
11 Novembre	Armistice (Anciens combattants et Municipalité)
18 Novembre	Spectacle du Club des Bons Amis (Club des bons amis)
24 Novembre	Repas des aînés (Club des bons amis)
1 ou 8 Décembre	Téléthon (A.S.A.R)
15 Décembre	Noël des enfants (Animation Village et municipalité)

S.T.R.O.M.F.L.A.G.
2, rue des Déportés Martyrs
27700 LES ANDELYS
Tél : 02 32 54 47 64
Fax : 02 32 54 47 96

Les Andelys, le 18 Décembre 2000

TRES IMPORTANT

Madame, Monsieur le Maire,

Nous tenons à vous informer qu'à l'occasion du changement de prestataire du STROMFLAG - la Ste POLYURBAINE remplacera l'entreprise VILAIN à compter du 1^{er} janvier 2001 - l'organisation de la collecte des jours fériés sera la suivante :

- Seule la collecte des ordures ménagères ou des sacs de collecte sélective du jour férié est décalée au lendemain. Les autres jours restent inchangés.

Exemple : Les O.M. et les sacs de collecte sélective des habitants collectés le 1^{er} janvier 2001, seront ramassés le mardi 2 janvier 2001.

**Pas de
changement
pour les
jours
suivants**

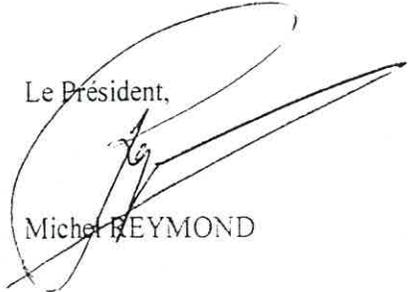
Les O.M. et les sacs de collecte sélective des habitants collectés le mardi 2 janvier 2001 seront ramassés le mardi 2 janvier 2001.

Les O.M. et les sacs de collecte sélective des habitants collectés le mercredi 3 janvier 2001 seront ramassés le mercredi 3 janvier 2001, etc...

Nous comptons sur vous pour assurer la diffusion de cette information auprès de l'ensemble des administrés de votre commune.

En vous en remerciant par avance, je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes sentiments distingués. *et les meilleurs*

Le Président,


Michel REYMOND

